

PRÉFACE DU CHEF DU DÉPARTEMENT

Le 15 septembre 2022 aura lieu l'inauguration des centres forestier et collecteur de cadavres d'animaux de Montmolin. Les travaux sur ces deux ouvrages, remis entièrement à neuf dans le parfait respect du budget validé par le Grand Conseil en septembre 2020, font suite à un incendie d'origine criminelle. Pour mémoire, le 10 avril 2017, ces deux bâtiments situés au lieu-dit «le Creux des Meules» sur le cadastre de la localité de Montmolin ont été détruits. Le bâtiment abritant l'un des centres forestiers du canton a été totalement ravagé par le feu. Quant au centre collecteur, il a été fortement endommagé. Plus de cinq ans après ce triste épisode, l'État dispose ainsi d'infrastructures optimisées, permettant de gagner en efficacité et exemplaires en matière d'usage du bois indigène et d'efficacité énergétique.

En effet, au niveau énergétique, le Conseil d'État a choisi de maximiser la pose de panneaux photovoltaïques, d'alimenter le site par un chauffage à distance bois et de permettre son extension au village de Montmolin à terme. Pour ce qui est de l'usage du bois de l'État, cette construction a servi de projet pilote fort utile – tout au long de la filière – pour permettre un usage plus systématique du bois indigène dans les projets de l'État.

En matière de gestion forestière, le Centre de Montmolin devient donc le 2^e pôle d'exploitation des forêts neuchâtelaises avec le site de la Grébille à La Chaux-de-Fonds. Il permet ainsi de concrétiser la Stratégie de gestion forestière 2020 voulue par le Conseil d'État pour renforcer l'efficacité des équipes forestières neuchâtelaises et sa capacité à former des jeunes forestiers-bûcherons.

Ce message c'est aussi pour moi l'occasion de remercier sincèrement tous les participant·e·s à ce projet, dont l'issue met un terme à une période de fonctionnement difficile. 5 ans, 5 mois et 5 jours sont passés depuis cet incendie, jalonnés de travaux conséquents, menés en période de pandémie et sans interruption des activités sur site. Ceci a représenté une épreuve de force, pilotée en bonne intelligence par les différents intervenants tout au long des chantiers ouverts simultanément et sur plusieurs fronts. Je veux saluer ici les services des bâtiments, faune, forêts, nature et des affaires vétérinaires et toutes les équipes mobilisées et bien évidemment le personnel, forestier comme les équarisseurs, qui s'est adapté quotidiennement aux tâches qui lui ont été confiées dans une situation provisoire et des hivers rigoureux.

LAURENT FAVRE
Conseiller d'État, chef du Département
du développement territorial
et de l'environnement

UN CENTRE FORESTIER MODERNE CONSTRUIT EN BOIS LOCAL

Pour pouvoir fonctionner le plus efficacement possible, toute entreprise forestière doit pouvoir disposer de locaux fonctionnels et suffisamment spacieux. Ceux-ci doivent permettre l'entreposage et le stockage du matériel d'exploitation mais également fournir aux membres de l'équipe forestière, des conditions adéquates pour organiser le travail en forêt, se changer ou encore prendre des pauses. C'est désormais une réalité sur ce site.

Entretien nos forêts, c'est leur permettre de garantir qu'elles puissent remplir durablement leurs rôles en matière de protection de la biodiversité, d'accueil du public, de protection des biens et des personnes contre les dangers naturels mais bien entendu également de fourniture de bois.

Le bois est notre seule matière première, il est produit localement, dans le respect des processus naturels et sans intrants chimiques d'aucune sorte. Dans ce nouveau bâtiment, il est magnifiquement mis en avant, tant dans les parties visibles que dans celles qui se dérobent à notre regard. Plus de 300 m³ de bois rond a été extrait des forêts cantonales pour permettre la construction de ce nouveau bâtiment. Sapin, épicéa, sapin de Douglas, hêtre, frêne, érable et chêne

sont valorisés ici. Charpente, ossature, poutres, boiseries, planchers, escaliers ou meubles ont tous une origine forestière neuchâtelaise. Ici ont même été utilisés avec talent des assortiments généralement boudés et déclassés. Bois bostrychés ou attaqués par le gui, feuillus au cœur coloré... ont été mis en œuvre avec savoir-faire et amour du travail bien fait. Ils viennent ainsi agrémente de par la diversité des structures qu'ils apportent, une réalisation qui doit une bonne partie de son esthétique à ce matériau sans nulle autre pareille. Une construction de ce type n'a pas de durée de vie prédéfinie, la plus ancienne maison en bois de Suisse a désormais plus de 700 ans. Le bois comme matériau de construction présente un autre avantage de taille; même si un jour ce bâtiment devait être démolé, les parties en bois pourraient être entièrement recyclées ou, pour celles les moins valorisables en constructions, servir de combustible de chauffage. Les bâtiments présents sur ce site sont d'ailleurs chauffés au moyen de plaquettes forestières locales pratiquement neutres en terme d'émission de CO₂.

Le bois est également un matériau qui permet de stocker durablement du CO₂ extrait de l'atmosphère par la croissance

PIERRE ALFTER
ingénieur forestier cantonal
Chef de la Section Forêts
Service de la Faune, des Forêts
et de la Nature SFFN

TEL LE PHÉNIX...

Un incendie, deux services à reloger, de nouveaux locaux à reconstruire. Un centre collecteur central, accepté de longue date par la population avoisinante. Un centre forestier stratégiquement implanté pour les interventions des équipes sur le territoire cantonal. Il a donc, naturellement, été décidé de maintenir ces 2 entités sur le site tout en actualisant leurs besoins et leur fonctionnement. Un plan d'affectation cantonal a été établi afin d'étendre la zone d'utilité publique existante. L'organisation du site a ainsi pu être repensée afin de créer trois zones distinctes: une pour le centre collecteur, une pour le centre forestier et une pour les tiers présents sur le site. Cela a ainsi permis de clarifier les fonctions, de créer des accès autonomes plus sécurisés pour les différents utilisateurs du site.

L'implantation du centre collecteur à l'entrée du site permet de gérer les différents types de visiteurs et d'éviter le contact avec la zone arrière réservée aux forestiers. Le

dénivelé naturel du terrain a été utilisé pour créer l'accès indépendant pour la livraison et la reprise des bennes de récolte de sous-produits animaux.

Le centre forestier a lui été implanté à l'arrière du site dans le prolongement des 7 boxes à copeaux existants. Deux nouvelles travées, similaires à celles existantes, ont été ajoutées pour les locaux «chauffés» (cuisine, réfectoire, bureau, vestiaires et douches atelier). Trois travées existantes ont été aménagées pour créer le garage, le local faune, le local carburant et la production de chaleur à bois pour l'ensemble du site.

En sa qualité de maître d'ouvrage et de propriétaire forestier, le canton a mis l'accent, avec ces nouveaux bâtiments, sur la construction durable et a accordé une place importante à la matière première indigène qu'est le bois. Une communauté de consommateurs solaire a été réalisée avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les pans de toiture sud des nouvelles constructions. L'installation de

YVES-OLIVIER JOSEPH
Architecte cantonal

PRÉSENTATION ARCHITECTURALE

Couper du bois, le stocker, chasser et abriter les personnes à la charge de ces tâches. La plus belle qualité commune aux thèmes abordés par ce projet est qu'ils existent depuis très longtemps, et même depuis nos origines

Les méthodes, outils et contraintes pratiques ont certes évolués, mais nous sommes face à un risque d'obsolescence quasiment nulle. L'intemporalité du sens et des fonctions du bâtiment permet de mettre en évidence les professions qu'il accueille et de souligner toute leur pertinence et leur nécessité notamment pour maintenir une forêt équilibrée et sûre.

Un centre forestier. Apparaissant au premier abord comme un programme simple et relativement immédiat dans les défis qu'il pose, il aurait été faux de prendre à la légère les complexes questions qui se sont d'emblée posées.

La donne était claire, il s'agissait de reconstruire un bâtiment qui avait brûlé. Le site, cohérent quant à sa situation centrale régionale et sa position locale, accueillait déjà un couvert épargné par l'incendie. Ce dernier était conçu en une succession de travées

abritant du bois en différents états. Cette structure saine offrait des proportions adaptées et il était impensable de ne pas la conserver. Mélangeant métal et bois lamellé collé de grandes dimensions, il a fallu la dompter pour qu'elle puisse abriter une partie du programme. Elle a été le point de départ du projet également des 2 travées supplémentaires construites en ouest qui sont le résultat d'une extrusion de la forme de départ.

Ces 2 travées nouvelles se démarquent grâce à quelques détails extérieurs. De l'intérieur, elles ont des proportions légèrement différentes et sont les plus équipées, elles contiennent les locaux les plus finis. Plus on se déplace vers l'est dans la partie où la structure était préexistante, plus les locaux sont dépouillés et destinés à accueillir des programmes «bruts». Ainsi, les travées nouvelles accueillent les bureaux et les vestiaires, alors que celles situées en est offrent des espaces abrités extérieurs pour les produits de bois comme les copeaux. Au milieu du système se trouvent les dépôts, les véhicules et les locaux techniques, dont notamment le CAD alimenté en plaquettes de bois qui chauffe tout le site. Cette stratégie par tranches a permis de

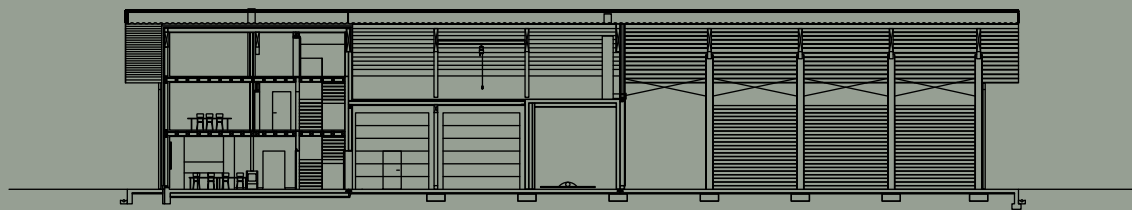
proposer une certaine efficacité dans le traitement de l'enveloppe. Chaque tranche a son statut sur le plan thermique, allant de l'intérieur «isolé et chauffé» vers «l'extérieur abrité» en passant par «l'isolé non chauffé». Dans le même ordre d'idée, chaque tranche a ses spécificités et ses besoins en hauteurs. Elles ne s'imbriquent pas mais communiquent à travers les voiles séparant les travées qui jouent aussi le rôle de barrières contre le feu.

L'enveloppe en lames de Douglas non traitées permet d'unifier l'ensemble qui est entièrement composé de bois neuchâtelois. Le bardage est vertical en référence aux pratiques des premiers constructeurs. Ainsi, l'eau de pluie peut suivre les veines du bois. Dans le but de réduire les chutes et d'utiliser tout le tronc, elles sont de différentes largeurs. Le bois se grisaille sans se dégrader. Le bâtiment changera de couleur et se fondera, le fondant rapidement dans son environnement dont il rejoindra les nuances.

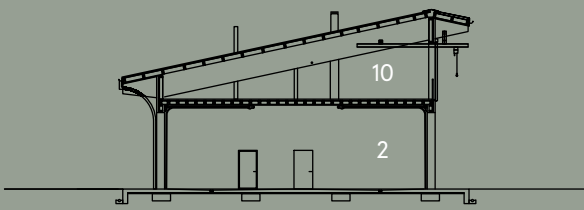
ATELIER SAINT NICOLAS
Fabrice Agustoni



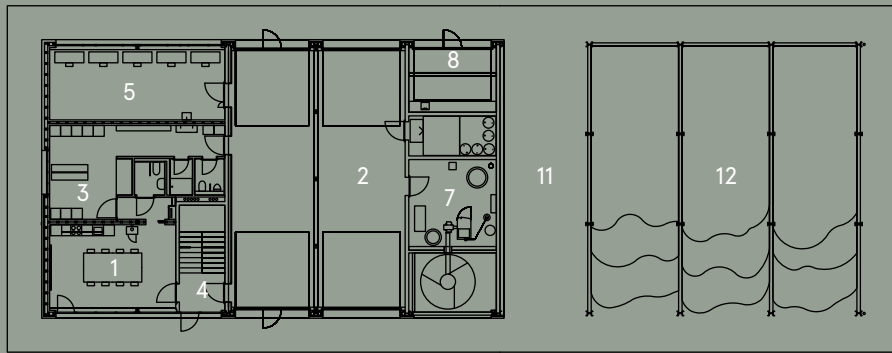
ADRESSE DU PROJET	DÉROULEMENT DU PROJET	SURFACE DU PROJET (m²)	AGRICULTURE ET SYLVICULTURE
Centre Forestier de Montmolin Chemin de la Prise 1A 2037 Montmolin	Crédit d'étude 31.10.2018 Plan d'affectation cantonal 31.08.2020	Surface totale du bien-fonds 15'674 m² Emprise au sol 686 m² Surface brute 1'129 m² Volume total 5'940 m³	
MAÎTRE D'OUVRAGE	COÛTS DE CONSTRUCTION		
État de Neuchâtel	Crédit de construction 11.11.2020 Permis de construire 12.11.2020 Début des travaux Novembre 2020 Fin des travaux Août 2022	CHF 2'450'000.-	
MANDATAIRES			
Architectes: Atelier Saint-Nicolas SA Direction de travaux: Cura Partners SA Ingénieurs Civil: RBA SA Ingénieur CVC: Masai conseils SA Ingénieur Sanitaire: Marini consulting Ingénieur E: ACE sarl			
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE LA SANTÉ (DFS)	Service des bâtiments de l'État Rue de Tivoli 5 2003 Neuchâtel	T +41 32 889 64 80 F +41 32 889 60 87 www.ne.ch/sbat	 RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



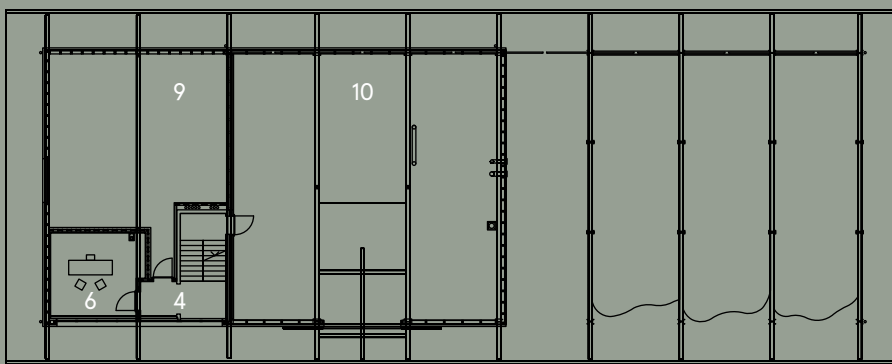
Coupe longitudinale



Coupe transversale



Plan rez-de-chaussée



Plan 1^{er} étage



1. Espace polyvalent
2. Garage
3. Vestiaire
4. Circulation verticale
5. Atelier
6. Bureau
7. Local technique
8. Local faune
9. Comble tempérée
10. Comble
11. Travée de travail
12. Box à copeaux